

# Réalisations et défis du transport maritime

Brigitte Trahan

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**Trois-Rivières** — La tournée provinciale organisée par les Amis de la Vallée du Saint-Laurent au nom du Comité de concertation Navigation du Plan Saint-Laurent s'est terminée à Trois-Rivières, cette semaine.

Animée par Marc Hudon, porte-parole des Amis de la Vallée du Saint-Laurent et de Nature-Québec, cette tournée avait pour but de parler des défis et des réalisations de l'industrie maritime en matière environnementale.

Le transport maritime joue un rôle prépondérant puisque 117 millions de tonnes de marchandises générales transigent chaque année par les ports du Québec. Les trois quarts de ces marchandises arrivent depuis l'océan ou s'en vont par la mer à l'étranger. «Les gens ne se rendent pas compte du nombre de choses qu'ils ont qui sont arrivées par bateau», plaide Marc Hudon.



PHOTO: ÈVE GUILLEMETTE

De gauche à droite: Louis Charest, président du comité ZIP Les Deux rives, Stéphane Doucet, directeur général et Marc Hudon porte-parole des Amis de la Vallée du Saint-Laurent et conférencier.

Selon lui, l'avantage principal du transport maritime, c'est qu'il est peu énergivore comparativement à d'autres moyens de transport. Pour la même quantité de marchandises, le transport maritime n'utilisera que 10 % à 20 %

de l'énergie qui serait dépensée par les camions, par exemple. Il génère dix fois moins de gaz à effet de serre que les camions et deux fois moins que les trains par tonne / kilomètre, explique-t-il.

Il diminue la congestion des rou-

tes tout en diminuant du même coup les impacts du camionnage sur les infrastructures routières. L'idée, explique M. Hudon, n'est pas d'en enlever au camionnage pour donner à l'industrie maritime, mais plutôt de tirer profit des avantages de cette industrie pour faire face, notamment aux changements climatiques. C'est le cas, par exemple, de la relance du transport sur courtes distances Alouette-McKeil-Logistec entre Sept-Îles et Trois-Rivières qui permet de transporter 250 000 tonnes d'aluminium par année, de diminuer l'impact de 15 000 passages de camions sur la route 138 et d'éviter d'envoyer 14 000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.

L'industrie maritime est toutefois consciente qu'elle a encore beaucoup de défis à relever, explique le conférencier. Outre les changements climatiques qui nécessiteront plus que jamais que le Québec prenne sa place dans les discussions au sein de la

Commission mixte internationale qui gère les niveaux du fleuve, l'industrie maritime doit aussi faire face à divers autres défis environnementaux comme la réduction de ses émissions atmosphériques et l'introduction d'espèces exotiques dans l'écosystème du Saint-Laurent, par exemple.

À ce chapitre, elle a déjà posé plusieurs actions de son propre chef, notamment en ralentissant la vitesse des navires dans des zones ciblées du fleuve pour réduire sa part des impacts sur les berges déjà érodées par les glaces, les grands vents et les embarcations de plaisance. L'industrie maritime s'est aussi dotée, l'hiver dernier, d'une politique verte et prend les moyens pour stimuler ses membres à la mettre en pratique. •



## Compte rendu de l'assemblée générale annuelle du comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives

Auteur: [Ville de Bécancour](#)

 2008-06-05 | [Affaires municipales](#)

**Trois-Rivières, 4 juin 2008-** Le comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives a tenu le 3 juin dernier son assemblée générale annuelle à la marina de Ste-Angèle-de-Laval, à Bécancour. Lors de cette assemblée, le comité ZIP a dressé le bilan de ses activités de la dernière année et présenté son plan d'action pour la prochaine année. Au terme de cette soirée, des élections ont permis de reconduire six membres de comité administratif dans leurs fonctions et d'élire un nouvel administrateur : M. Guy Gerin-Lajoie qui a été élu pour le secteur *loisir et tourisme rive-nord*.

### Bilan des activités

Plusieurs projets et activités mis de l'avant par le comité ZIP les Deux Rives lors de l'année financière 2007-2008 ont été réalisés avec grand succès :

- Pour la quatrième année consécutive, le projet *Nettoyage des berges rive sud* s'est poursuivi. 75 verges cubes de déchets, 320 verges cubes de ferraille, 12 carcasses automobiles et 2 autobus, 355 pneus ont ainsi été retirés des berges et des boisés avoisinant.
- Dans le cadre du projet de la Trame Verte de Bécancour, 1000 arbres et arbustes ont été plantés en bordure du Ruisseau Doucet.
- Au cours du *mois de l'arbre*, le Comité a distribué gratuitement 3500 arbres à la population.
- En partenariat avec Environnement Canada, le Comité a mis en place un projet de suivi d'érosion de berge ainsi qu'un autre concernant les plantes envahissantes.
- Grâce à l'excellent travail de la chargée de projet Ariane Drouin, le Comité a pu dresser un portrait détaillé de la Petite Rivière du Chêne.
- Le Comité a aussi beaucoup œuvré dans sa communauté lors de la dernière année en réalisant, en autres, plusieurs activités et corvées communautaires, en organisant plusieurs journées de sensibilisation et d'information et en participant à la Politique sur le développement durable de la Ville de Trois-Rivières.

### **Le plan d'action pour 2008-2009**

L'année financière 2008-2009 s'annonce encore très chargée pour le comité ZIP les Deux Rives. Voici quelques uns des projets en cours, ou en voie de l'être, pour cette présente année :

- § Réaliser la Trame verte de Bécancour
- § Poursuivre le projet de la petite Rivière Du Chêne : phase II
- § Faire un suivi du projet de la rivière Marguerite
- § Terminer le Nettoyage Rive Sud : phase V
- § Collaborer au Plan développement durable de la Ville de Trois-Rivières
- § Participer au projet de la Route bleue
- § Poursuivre le suivi de l'érosion des berges
- § Poursuivre le suivi des plantes envahissantes
- § Organiser un concours de photos pour le 20ème anniversaire du Plan Saint-Laurent
- § Organiser un projet de nettoyage et de plantation d'arbres avec l'école Saint-Sacrement dans le bassin orphelin la rivière Millette
- § Concevoir et réaliser un projet de mise en valeur de 3 sites environnementaux dans la MRC de Bécancour

*Le comité ZIP Les Deux Rives, un organisme de concertation environnementale à but non lucratif ayant pour mission la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.*

-30-

Source : Stéphane Doucet, directeur, comité ZIP Les Deux Rives  
Téléphone : 819-375-8699 / Courriel : [administration@ziplesdeuxrives.org](mailto:administration@ziplesdeuxrives.org)

# La journée de l'Arbre



à  
**Sainte-Gertrude**

samedi 17 mai 2008

9 h à 16 h

à l'école Despins  
8580, rue des Saules  
secteur Sainte-Gertrude  
Ville de Bécancour

Ville de Bécancour  
organisateur de l'événement



Information :  
819 294-6300



S'informer

récolter

Venez chercher vos arbres et assister gratuitement à nos conférences



conseils d'experts



démonstrations



nombreux exposants



animation

■ Nombreux prix de présence

■ Des réponses à vos questions

## Nos partenaires

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation

Québec



LE GROUPEMENT FORÊTIER  
DE NICOLET-YAMASKA INC.



SPBCO  
Syndicat des producteurs de bois  
de la Mauricie

## Horaires des conférences

- 9 h 30 Projection du film  
«L'homme qui plantait des arbres»  
de Frédéric Bach
- 10 h 00 Hales et brise-vent, Nicol Lemieux  
du MapaQ
- 10 h 15 Le rôle de l'arbre dans notre vie  
Environnement et solutions écologiques  
Annie Beauchesne, horticultrice
- 11 h 30 L'importance de l'arbre en  
aménagement paysager, Marilyne  
Dubuc, horticultrice

- 12 h 30 L'oiseau est dans l'arbre  
Charles Hamel, ornithologue amateur
- 13 h 15 Le rôle de l'arbre dans notre vie  
Environnement et solutions écologiques  
Annie Beauchesne, horticultrice
- 14 h 00 Recyclage et transformation  
des matières ligneuses  
Louis Charest, RIGIDBNY
- 14 h 30 L'importance de l'arbre en  
aménagement paysager, Marilyne  
Dubuc, horticultrice.

- Ville de Bécancour
- Ornithologie
- Zile les 2-rives
- MAPAQ, ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation
- Hydro-Québec - le bon arbre au  
bon endroit
- Groupement forestier de  
Nicole-Yamaska
- Pépinière de France (aménagement)

- Syndicat des producteurs de bois de  
la Mauricie (sous-produits de la forêt,  
ail, ginseng, champignons, etc.)
- Comporec inc. (compostage)
- Création Art-gi-A, Brunet et  
Fille, ébénisterie
- Isabelle Vasquez, céramiste
- Andrée Bernier, photographie
- Centre de la biodiversité du Québec



# 1313,6 kilomètres carrés dans la région

Brigitte Trahan

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

**Trois-Rivières** — C'est une superficie totalisant 1313,6 km carrés qui a été réservée dans la région, en particulier en Haute-Mauricie, en vue d'être désignée aire protégée.

Les emplacements choisis sont la réserve aquatique des Basses-Collines-du-lac-au-Sorcier (Matawinie-Maskinongé) (191,1 km carrés), ainsi qu'à La Tuque, les réserves aquatiques du Canyon-de-la-Rivière-aux-Rats (208,5), des Basses-Collines-du-Lac-Coucou (177,6), du Brûlis-du-Lac-Oskélanéo (261,2), Sikitakan Sipi (91,4), du Plateau-de-la-Pierriche (341,2) de même que la réserve aquatique de la Vallée-Tousignant dans Mékinac

(42,6 km carrés).

Le comité ZIP Les Deux rives, un organisme de conservation qui relève de Stratégies Saint-Laurent, estime que l'annonce faite hier par les ministres Line Beauchamp et Claude Béchard «est un pas dans la bonne direction. Il faut atteindre 8 % d'aires protégées et là, on est à 6 %», explique le directeur général, Stéphane Doucet.

Toutefois, fait-il remarquer, les zones choisies par le gouvernement dans le cadre de cette désignation «sont toutes en zone nordiques». Or, dit-il, «il faut que ce soit représentatif de l'ensemble des domaines bioclimatiques du Québec. Au sud du Québec, il faut protéger aussi les types d'habitats. Il y a de l'ouvrage à faire et la plus grande problématique

se situe là où il y a de l'activité humaine», fait-il valoir. «Quand on annonce de grandes superficies dans le nord, ça paraît toujours bien. Dans le sud, on ne peut

**«Quand on annonce de grandes superficies dans le nord, ça paraît toujours bien. Dans le sud, on ne peut pas avoir ces grandes superficies-là.»**

pas avoir ces grandes superficies-là.» Toutefois, il est d'autant plus important de protéger ces superficies puisque leur détérioration a

des répercussions sur l'économie, plaide M. Doucet.

La ZIP se dit prête à «collaborer avec l'expertise qu'il y a dans les différents ministères pour essayer de trouver des sites qui seraient intéressants à protéger et impliquer la population», explique M. Doucet.

## Un choix éclairé

De son côté, le président de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, Jacques Pinard, se dit fort enthousiasmé par l'annonce des deux ministères. Les régions, dit-il, ont été très impliquées dans cette décision «tant au niveau de la direction régionale du ministère des Ressources naturelles que la Conférence régionale des élus qui a eu à se prononcer. Il y a eu des

consultations, des visites et des commentaires. La CRÉ a déposé une lettre de recommandation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et les résultats sont conformes à presque 99 % aux recommandations qui avaient été faites», raconte M. Pinard.

Les superficies annoncées hier sont toutefois réservées, rappelle-t-il. «Le BAPE va faire une consultation publique et il y a aura un délai de 3 à 4 ans avant de confirmer officiellement le choix», précise M. Pinard.

La présidente de la CRÉ, France Beaulieu, se dit satisfaite de la décision des ministres. «On est content (de l'annonce) d'autant plus que ça respecte la volonté régionales», dit-elle. «On s'est senti respecté dans la démarche.»

# L'environnement L'affaire de tous!

## Le transport maritime sur courte distance, un incontournable

» Martin Sylvestre  
martinsylvestre@l'hebdojournal.com

**P**ar camion, par avion ou par train, les marchandises de toutes sortes sont acheminées dans divers endroits du monde sans nécessairement tenir compte de la pollution qu'engendrent ces moyens de transport. Au Québec, pour certains experts, le transport maritime sur courte distance, une alternative plus écologique, pourrait être poussé davantage.

Selon l'expert en environnement Marc Hudon, de nombreux progrès ont été enregistrés par le Québec et le Canada au cours des dernières années en ce qui concerne l'utilisation du fleuve St-Laurent comme voie de transport. D'après lui, il ne fait aucun doute que le transport maritime sur courte distance supplante tous les autres lorsqu'on



Entourant Marc Hudon, conseiller expert en environnement et porte-parole de Nature Québec pour les dossiers Saint-Laurent-Grands Lacs, on distingue Stéphane Doucet et Louis Charest, respectivement directeur général et président du Comité de Zones d'interventions prioritaires Les Deux Rives. Photo: L'HEBDO JOURNAL.

«Le transport maritime est extrêmement bénéfique en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre. Concrètement, l'émission de gaz est dix fois moins importante que le transport routier habituel et deux fois moins que les trains par tonne-kilomètre. De plus, cette forme de transport permet d'économiser de 10 à 20% de l'énergie nécessaire au camionnage pour une même quantité de marchandise», fait savoir M. Hudon.

D'après les statistiques, un navire représente le retrait d'environ 870 camions de nos routes. Par la même occasion, cela signifie une diminution des besoins d'entretien et de développement du réseau routier.

### Les inconvénients

Malgré tous ces bienfaits, tout n'est pas rose à propos du transport maritime. Outre les interventions physiques dans le fleuve et sur ses rives, les navires bousculent les écosystèmes présents dans le fleuve par les rejets d'hydrocarbures et d'eaux de ballast.

Selon Marc Hudon, certaines mesures sont étudiées pour minimiser ces problèmes. «L'industrie

démontre son bon vouloir en développement, notamment un traitement des eaux de ballast des navires. Par contre, en fin de compte, ce sont les citoyens qui vont décider comment ils veulent valoriser le transport maritime», raconte-t-il.

Les gouvernements font aussi leur part avec l'instauration de politiques et de comités de concertation de navigation afin de partager les connaissances sur différents enjeux environnementaux. «Jamais on n'aurait pu jaser de ça il y a dix ans», signale M. Hudon.

### Le défi

Le plus gros défi qui attend le transport maritime est donc de maximiser ses avantages tout en minimisant ses inconvénients pour l'environnement. Et tout ça, en cohabitant de la façon la plus harmonieuse possible avec les autres utilisateurs du Saint-Laurent.

Comme quoi, les avantages de la relance du transport maritime sur courte distance sont concrets. Marc Hudon donne en exemple le projet Alouette-McKeil-Logisec de Sept-Îles vers Trois-Rivières. Ce dernier a permis d'éliminer annuellement 15 000 passages de camions sur la 138.



Marc Hudon, conseiller expert en environnement et porte-parole de Nature Québec pour les dossiers Saint-Laurent-Grands Lacs. Photo: L'HEBDO JOURNAL.

Le transport maritime permet d'économiser de 10 % à 20% de l'énergie nécessaire au camionnage pour une même quantité de marchandise.

Photo: L'HEBDO JOURNAL.



## L'École d'agriculture met la main à la pâte

**L'**École d'agriculture de Nicolet a une préoccupation pour l'environnement qui se traduit à travers différents gestes posés autant par les élèves que le personnel.

Tous les élèves et le personnel sont invités à recycler le papier, l'aluminium, le plastique, les aérosols, l'huile usée, les filtres à huile usés, l'antigel et les solvants. La liste est longue et variée. Les élèves de tous les programmes sont invités à participer et sont sensibilisés au recyclage dont le secteur de mécanique agricole qui récupère et expédie les

matériaux dans une entreprise spécialisée.

De plus, les résidus de végétaux, de terrain et de bran de scié sont récupérés.

Certains de ces produits serviront à faire du compost à l'extérieur des heures de cours.

Finalement, l'école participe au développement de l'Arboretum. Il s'agit d'un parc qui encadre l'école secondaire Jean-Nicolet. Il contient un spécimen de chaque arbre présenté dans les programmes horticoles et est utilisé comme laboratoire vivant.

«Le transport maritime est extrêmement bénéfique en ce qui concerne l'émission de gaz à effet de serre. Concrètement, l'émission de gaz est dix fois moins importante que le transport routier habituel et deux fois moins que les trains par tonne-kilomètre.»

aborde la solution dite la plus «verte».

Toutefois, cette alternative au camionnage et au transport ferroviaire ne s'impose pas d'elle-même auprès des entreprises et des divers paliers de gouvernement même si elle comporte des avantages indéniables.



## **Le gouvernement investit 850 000 \$ par l'entremise de cinq comités ZIP pour la protection et la conservation du Saint-Laurent**

QUEBEC, QUEBEC--(Marketwire - 23 mai 2008) - La ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre responsable de la région de Québec, l'honorable Josée Verner, au nom de l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement, a annoncé aujourd'hui le renouvellement d'ententes de contribution au montant de 850 000 \$ avec cinq des quatorze comités ZIP (zone d'intervention prioritaire) sur les rives du Saint-Laurent.

"Les comités ZIP ont fait de l'excellent travail en aidant à assurer la protection et le nettoyage des berges du Saint-Laurent, a déclaré le ministre de l'Environnement du Canada, John Baird. Je suis heureux d'annoncer en même temps que mes collègues que notre gouvernement continue d'appuyer ces importantes organisations."

Ces contributions permettront aux comités ZIP de Québec et Chaudière Appalaches, Baie des Chaleurs, du Sud-de- l'Estuaire, du lac Saint-Pierre et Les Deux Rives d'assurer la mise en oeuvre d'actions prioritaires, déterminées par les populations locales afin de protéger, de conserver, d'améliorer et de remettre en état l'écosystème du Saint-Laurent.

"Les organismes communautaires qui, par leurs actions et leurs interventions, contribuent activement à l'atteinte d'objectifs environnementaux concrets sont primordiaux pour la protection et la conservation de nos écosystèmes a déclaré la ministre Verner. Le gouvernement du Canada livre encore une fois la marchandise et est fier d'appuyer ces organismes qui, avec ces fonds, pourront continuer leurs importantes initiatives."

Neuf autres comités ZIP, répartis le long du Saint-Laurent, ont également reçu une contribution d'Environnement Canada portant le montant global des contributions accordées à Stratégies Saint-Laurent et au réseau des comités ZIP à 2,2 M \$.

### **Contact:**

#### **Attaché de presse**

Pour Bureau du Ministre de l'Environnement  
Tel. 819-997-1441

#### **Relations avec les médias**

**819-934-8008/1-888-908-8008**  
Pour Environnement Canada



//

## Communiqués

### **Le gouvernement investit 850 000 \$ par l'entremise de cinq comités ZIP pour la protection et la conservation du Saint-Laurent**

**Québec (Québec), le 23 mai 2008** -- La ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles et ministre responsable de la région de Québec, l'honorable Josée Verner, au nom de l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement, a annoncé aujourd'hui le renouvellement d'ententes de contribution au montant de 850 000 \$ avec cinq des quatorze comités ZIP (zone d'intervention prioritaire) sur les rives du Saint-Laurent.

« Les comités ZIP ont fait de l'excellent travail en aidant à assurer la protection et le nettoyage des berges du Saint-Laurent, a déclaré le ministre de l'Environnement du Canada, John Baird. Je suis heureux d'annoncer en même temps que mes collègues que notre gouvernement continue d'appuyer ces importantes organisations. »

Ces contributions permettront aux comités ZIP de **Québec et Chaudière Appalaches, Baie des Chaleurs, du Sud-de-l'Estuaire, du lac Saint-Pierre et Les Deux Rives** d'assurer la mise en œuvre d'actions prioritaires, déterminées par les populations locales afin de protéger, de conserver, d'améliorer et de remettre en état l'écosystème du Saint-Laurent.

« Les organismes communautaires qui, par leurs actions et leurs interventions, contribuent activement à l'atteinte d'objectifs environnementaux concrets sont primordiaux pour la protection et la conservation de nos écosystèmes a déclaré la ministre Verner. Le gouvernement du Canada livre encore une fois la marchandise et est fier de soutenir ces organismes qui, avec ces fonds, pourront continuer leurs importantes initiatives »

Neuf autres comités ZIP, répartis le long du Saint-Laurent, ont également reçu une contribution d'Environnement Canada portant le montant global des contributions accordées à Stratégies Saint-Laurent et au réseau des comités ZIP à 2,2 M \$.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Eric Richer  
Attaché de presse  
Bureau de la Ministre de  
l'Environnement  
(819) 997-1441

Relations avec les médias  
Environnement Canada  
(819) 934-8008  
1-888-908-8008

**(Also available in English)**

Date de modification : 2008/06/03 –

Canada

Québec



## Assemblée générale du Comité de Zones d'interventions prioritaires les deux rives

Auteur: [Ville de Bécancour](#)

📅 2008-05-26 | [Affaires municipales](#)

### Invitation à la population

Le comité de Zones d'Interventions Prioritaires Les Deux Rives tiendra son assemblée générale annuelle mardi le 3 juin 2008

Trois-Rivières, 26 mai 2008-Le comité ZIP Les Deux Rives, un organisme de concertation environnementale à but non lucratif ayant pour mission la protection, la conservation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 3 juin prochain.

Date :	Mardi le 3 juin 2008
Heure :	19 h
Lieu :	Resto-bar de la marina de Sainte-Angèle 805, des Nénuphars (secteur Sainte-Angèle) Bécancour (Québec) G9H 2T3

Au cours de cette réunion, nous ferons le bilan des grandes activités de la dernière année ainsi que l'élection des administrateurs et des officiers pour l'année financière 2008-2009. Les personnes représentant un organisme ou une corporation et qui désirent faire partie du conseil d'administration devront avoir en leur possession une lettre d'accréditation ou une résolution de leur organisme respectif.

Le coût de la cotisation est de 25 \$ pour un organisme et de 5 \$ pour un membre individuel. Il sera possible d'acquitter votre cotisation annuelle sur place.

**L'horaire de la soirée :** 19 h Arrivée et inscription  
19 h 15 Début de l'assemblée générale annuelle du Comité ZIP Les Deux Rives.

**Pour en savoir plus à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec nous.**

**Téléphone :** 819-375-8699

**Courriel :** [administration@ziplesdeuxrives.org](mailto:administration@ziplesdeuxrives.org)

**Source :** Stéphane Doucet, directeur, comité ZIP Les Deux Rives

Téléphone 819-375-8699 / Courriel : [administration@ziplesdeuxrives.org](mailto:administration@ziplesdeuxrives.org).